

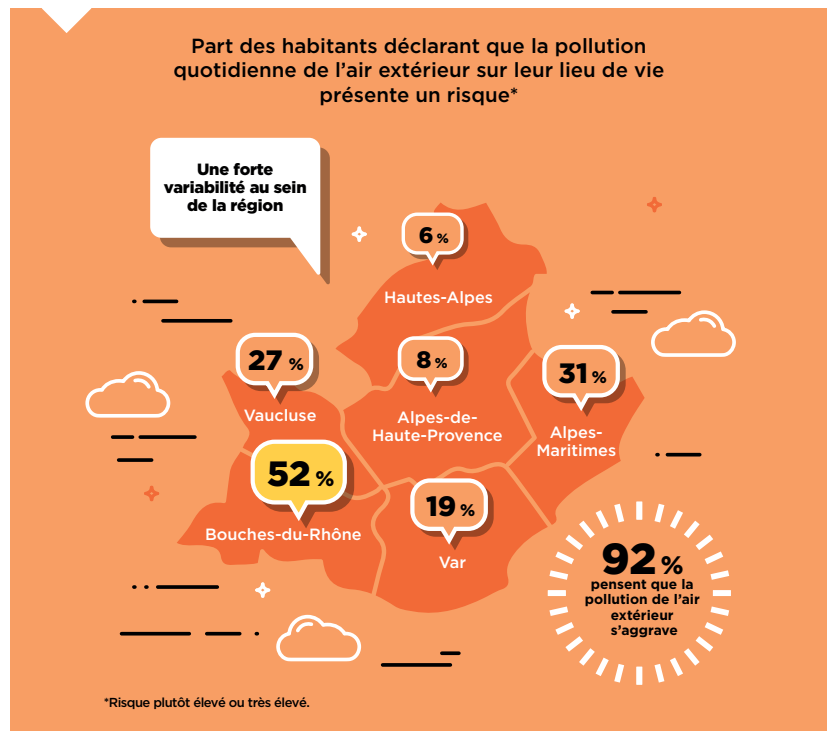
42 % des habitants de la région considèrent que la pollution quotidienne de l'air extérieur sur leur lieu de vie présente un risque élevé

S'agissant plus spécifiquement de la pollution de l'air extérieur sur leur lieu de résidence, 4 habitants sur 10 jugent que les pics de pollution, comme les niveaux de pollution quotidienne de l'air (pollution de fond ou chronique), les exposent à des risques pour la santé « plutôt ou très élevés ». Les résultats des études scientifiques montrent cependant que si les effets sanitaires des pics de pollution sont plus aigus, c'est la pollution chronique qui engendre globalement le plus de problèmes de santé, du fait d'une durée d'exposition plus longue¹. Plus de 4 habitants sur 10 déclarent par ailleurs avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air extérieur sur leur santé ou celle de leur entourage proche.

La perception du risque associé à la pollution quotidienne de l'air varie fortement selon les départements de la région : dans les départements alpins, moins de 10 % des habitants jugent que la pollution quotidienne de l'air présente de tels risques ; cette proportion atteint 52 % dans les Bouches-du-Rhône, département le plus industrialisé et urbanisé de la région.

Les données de surveillance de la qualité de l'air réalisée par AirPaca¹ témoignent d'une amélioration globale de la qualité de l'air dans la région au cours des dernières décennies (hormis pour les concentrations d'ozone). Cette évolution plutôt favorable ne correspond cependant pas à la perception des habitants de la région, dont 92 % estiment que la pollution de l'air extérieur s'aggrave. //

1. www.airpaca.org



Une gêne liée au bruit qui augmente depuis 2007

Dans les zones urbaines de la région, les transports contribuent fortement à la pollution de l'air² mais sont aussi une source importante de bruit environnemental.

En 2017, 26 % des habitants ont déclaré être gênés « en permanence ou souvent » par le bruit à leur domicile, soit une progression de 6 points depuis 2007.

De fortes variations sont observées selon le lieu de vie et le type d'habitat. C'est au sein des grandes agglomérations ($\geq 200\ 000$ habitants) que la gêne liée au bruit est la plus fréquente : dans ces territoires, elle concerne 41 % des personnes vivant en appartement dans un immeuble collectif.

Pour les habitants de la région, la circulation routière (voitures, camions, deux-roues à moteur...) est la principale source de nuisances sonores (37 %), devant les bruits de voisinage (conversations de voisins, pas, chocs) (14 %). //

2. emiprox.airpaca.org/

